Enquête INSEE-DREES sur l'activité des centres d'aide alimentaire Guide d'aide au remplissage

Présentation

Ce questionnaire s'adresse aux responsables de centres associatifs, de CCAS ou de CIAS qui réalisent une distribution d'aide alimentaire, quelle que soit sa forme.

Son objectif est de recueillir votre perception sur l'évolution des activités d'aide (alimentaire ou non) exercées dans votre centre, ainsi que sur l'évolution des profils des bénéficiaires, en vue notamment d'identifier les ménages qui se retrouvent en situation de précarité du fait de la crise sanitaire. Cette enquête vise aussi à éclairer les disparités locales à un niveau fin, au regard des spécificités de chaque territoire.

Mode de collecte

Le questionnaire en ligne est accessible à l'adresse suivante :

https://www.portail-enquetes.sante.gouv.fr/index.php/728474/lang-fr

Sa durée de remplissage est de 15 minutes maximum.

Pour ce premier questionnaire portant sur la situation actuelle, le remplissage sera possible jusqu'au 28 mai prochain.

Contact

Pour toute demande d'information, vous pouvez également nous contacter à l'adresse suivante : drees-enquete-aide-alimentaire@sante.gouv.fr

Présentation du contenu du questionnaire

Structure

Le questionnaire se compose de plusieurs parties :

- des informations sur l'identification de votre site de distribution
- des informations sur l'organisation des activités du site de distribution

- des questions sur la perception des évolutions de l'activité du site de distribution d'aide alimentaire au cours du dernier trimestre, par rapport à un même trimestre d'avant crise sanitaire
- des questions sur la perception des évolutions des profils des publics aidés par le site de distribution au cours du dernier trimestre, par rapport à un même trimestre d'avant crise sanitaire

Première partie : des informations sur l'identification de votre site de distribution

Les indications du nom du site de distribution, de son adresse d'implantation et du (des) réseau(x) au(x)quel(s) il est affilié, sont indispensables pour le traitement du questionnaire et le suivi des réponses. Si votre structure est affiliée à plusieurs réseaux, toutes les cases correspondantes doivent être sélectionnées.

La question de l'existence du centre avant le début de la crise sanitaire (avant mars 2020) est nécessaire pour confirmer que la comparaison de la situation observée sur le lieu de distribution au cours du dernier trimestre par rapport à un même trimestre d'avant crise sanitaire est pertinente. Si la création du site de distribution est ultérieure à mars 2020, il est demandé de renseigner la date exacte. La réponse à sélectionner pour toutes les questions qui nécessitent une comparaison avec la période d'avant crise sanitaire est dans ce cas « Non concerné ».

Deuxième partie : des informations sur l'organisation des activités du site de distribution

Cette partie vise à mieux connaître l'organisation des activités d'aide (alimentaire ou autres) dispensées sur le site de distribution. Elle ne sera à renseigner qu'une seule fois, lors de la première interrogation.

Certains lieux de distribution d'aide alimentaire accueillent également des publics pour d'autres types d'aides. Le cas échéant, il est utile de connaître les types aides proposées en dehors de l'aide alimentaire (matérielles, financières, etc.), notamment afin de distinguer les profils des publics selon les besoins qu'ils ont exprimés. Plusieurs modalités de réponse peuvent être sélectionnées.

Les renseignements sur les plages horaires de distribution d'aide alimentaire et le nombre moyen de personnes accueillies au cours d'une semaine de fonctionnement permettront de pondérer les résultats diffusés par l'importance de l'activité des différentes structures.

Certains sites de distribution d'aide alimentaire fonctionnent sur des plages horaires qui varient d'une semaine à l'autre. Il est demandé, dans la mesure du possible, de cocher dans les cases du tableau les plages d'ouverture pour une semaine-type représentative de l'activité habituelle sur le lieu de distribution au cours du dernier trimestre.

La question suivante nécessite une réponse chiffrée, correspondant au nombre moyen de personnes qui ont reçu une aide alimentaire sur le site de distribution, au cours d'une semaine d'activité habituelle pour le dernier trimestre.

Il est également demandé de renseigner la (les) forme(s) d'aide alimentaire proposée(s) sur le site de distribution. Plusieurs modalités de réponse peuvent être sélectionnées.

L'ensemble des indications fournies dans cette partie permettront un état des lieux à l'échelle territoriale de la diversité des aides proposées aux populations précaires.

Troisième partie : des questions sur la perception des évolutions de l'activité du site de distribution d'aide alimentaire au cours du dernier trimestre, par rapport à un même trimestre d'avant crise sanitaire

L'objectif de cette partie est de capter des changements concernant l'activité du site de distribution d'aide alimentaire, constatés au cours du dernier trimestre par rapport à un même trimestre d'avant crise sanitaire. Par exemple, pour le premier trimestre 2021, la comparaison pourra être effectuée par rapport au premier trimestre 2019, l'objectif étant de réduire les éventuelles variations dues à la saisonnalité de l'activité d'aide.

Dans plusieurs questions, il s'agit de choisir, parmi cinq modalités qualitatives, celle qui décrit le mieux la variation observée au cours du dernier trimestre. Les modalités suivantes sont proposées :

- augmentation forte
- augmentation modérée
- stabilité
- diminution modérée
- diminution forte
- « Ne sait pas ou non concerné »

Si le site de distribution n'existait pas avant le début de la crise sanitaire, sélectionner la modalité « Non concerné ».

L'évolution de l'activité du centre est d'abord appréciée en termes de fréquentation : il est demandé de qualifier la variation du nombre total de personnes auxquelles le centre a procuré de l'aide alimentaire au cours du dernier trimestre par rapport à un même trimestre d'avant crise sanitaire. La crise sanitaire a pu conduire à observer, parmi les nouvelles personnes accueillies par votre structure, des publics qui n'auraient probablement pas exprimé de demande d'aide alimentaire sans le contexte de crise : c'est la part de ces « nouveaux publics » qu'il est ici demandé d'estimer.

L'évolution de l'activité du centre est ensuite appréciée en termes de moyens disponibles pour les distributions d'aide alimentaire : il est demandé de qualifier la variation du nombre de bénévoles ou autres personnes en charge de l'aide alimentaire, la fréquence des distributions et les volumes de denrées alimentaires distribuées, au cours du dernier trimestre par rapport à un même trimestre d'avant crise sanitaire.

Les sept questions suivantes s'adressent exclusivement aux responsables qui ont déclaré que leur structure était un CCAS ou un CIAS. Elles sont à renseigner pour le dernier trimestre :

- le montant global en euros du volume financier des aides apportées
- la variation de la part de ce volume financier total, consacrée à l'aide alimentaire
- une indication sur le fait d'avoir ou non dû modifier en raison de l'importance des demandes qui étaient adressées au CCAS ou CIAS
- la donnée chiffrée correspondant au nombre de personnes qui ont pris contact ou ont été reçues par le CCAS ou CIAS. L'ensemble des demandes exprimées, qu'elles aient été ou non satisfaites, et des personnes rencontrées sur l'initiative du CCAS ou CIAS, doit être pris en compte.
- la donnée chiffrée correspondant au nombre de ménages qui ont bénéficié d'une aide (alimentaire ou autre) de la part du CCAS ou CIAS
- la donnée chiffrée correspondant au nombre de ménages qui ont bénéficié d'une aide <u>alimentaire</u> de la part du CCAS ou CIAS
- l'octroi d'aide aux réseaux associatifs de la commune

Des questions posées à tous les sites de distribution et aux CCAS et CIAS permettront d'évaluer l'existence de demandes insatisfaites et d'estimer la part des besoins exprimés qui ne peuvent être couverts :

- le temps d'attente moyen, en minute, pour qu'une personne venue sur le site de distribution pour se procurer une aide alimentaire soit servie
- l'existence de demandes d'aide alimentaire qui ne sont pas satisfaites par le site de distribution
- le cas échéant, une estimation de la part de ces demandes insatisfaites par rapport au total des demandes exprimées

Quatrième partie : des questions sur la perception des évolutions des profils des publics aidés par le site de distribution au cours du dernier trimestre, par rapport à un même trimestre d'avant crise sanitaire

L'objectif de cette partie est de décrire comment les profils des publics aidés au cours du dernier trimestre ont évolué par rapport à la même période d'avant crise sanitaire. Par exemple, pour le premier trimestre 2021, la comparaison pourra être effectuée par rapport au premier trimestre 2019, l'objectif étant de réduire les éventuelles variations dues à la saisonnalité de l'activité d'aide.

Dans un premier temps, il est demandé aux responsables de centres de renseigner leur appréciation des variations des profils des publics aidés uniquement parmi les bénéficiaires de l'aide alimentaire, la situation des personnes concernées par d'autres types d'aide étant abordée ensuite. Les perceptions à fournir portent sur les caractéristiques observées parmi les publics qui se sont physiquement rendues dans votre structure pour de l'aide alimentaire.

Chaque ligne du tableau correspond à une catégorie de population :

- les nouveaux bénéficiaires, qui n'avaient jamais reçu une aide alimentaire du site de distribution avant le dernier trimestre
- les jeunes (moins de 25 ans)
- les seniors (plus de 65 ans)
- les personnes isolées
- les familles monoparentales
- les étudiants
- les travailleurs précaires (CDD, intérimaires, etc.)
- les indépendants
- les chômeurs

Il s'agit d'estimer la variation de la part de chacune de ces catégories par rapport au total des personnes qui ont été reçues physiquement par le site de distribution pour une aide alimentaire, en sélectionnant la modalité en colonne la plus représentative de cette variation. Les modalités suivantes sont proposées :

- augmentation forte
- augmentation modérée
- stabilité
- diminution modérée
- diminution forte
- « Ne sait pas ou non concerné »

Si le site de distribution n'existait pas avant le début de la crise sanitaire, sélectionner la modalité « Non concerné ».

Une question ouverte permet d'indiquer, si elles n'ont pas été mentionnées précédemment, les catégories de personnes dont la part parmi les bénéficiaires d'aide alimentaire aurait progressé du fait de la crise sanitaire.

Dans un deuxième temps, il est demandé aux responsables de centres de renseigner leur appréciation des variations des profils des publics ayant besoin exclusivement d'autres aides que l'aide alimentaire.

Il s'agit d'abord d'estimer la part des personnes qui ont été aidées, exclusivement pour d'autres besoins que l'aide alimentaire, et qui n'auraient probablement pas exprimé ces besoins sans le contexte de crise.

Il est ensuite demandé si des différences sont observées entre les évolutions des caractéristiques des publics qui reçoivent de l'aide alimentaire, décrites dans la partie précédente, et celles des publics qui reçoivent d'autres types d'aide.

Si des différences sont constatées, un tableau similaire est à remplir pour décrire les évolutions des caractéristiques des personnes reçues par le site de distribution pour ces autre types d'aides. Une question ouverte permet de même d'indiquer, si elles n'ont pas été mentionnées précédemment, les catégories de personnes dont la part parmi les bénéficiaires d'autres aides que l'aide alimentaire aurait progressé du fait de la crise sanitaire.

Une question ouverte permet finalement d'ajouter, s'ils n'ont pas été évoqués au cours du questionnaire, les éléments pertinents sur le fonctionnement du centre ou les publics aidés depuis le début de la crise sanitaire.